

DEBAT PUBLIC LGV POCL
INTERVENTION PRESIDENT Jean-Pierre LHOSPITALIER
MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011 - ATHANOR MONTLUÇON

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, en ma qualité de Président de la CCIT de Montluçon-Gannat *Portes d'Auvergne*, vous faire partager mes attentes concernant le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon sur trois points :

1^{er} point : Quelques considérations sur ce projet qui, pour moi, est indissociable de la composante aménagement du territoire et de l'attractivité territoriale Auvergne grâce, bien évidemment, à la composante accessibilité de notre bassin et plus globalement de notre Région Auvergne.

Si on a décidé d'appeler ce projet POCL c'est bien évidemment pour s'engager dans cette voie.

Autre élément qui me paraît important d'aborder et qui concerne l'attractivité de l'Auvergne, c'est le développement de la métropole auvergnate qui naturellement se rapprochera de la métropole lyonnaise.

Ces deux villes n'auront jamais été aussi proches avec notamment l'ouverture du barreau de Balbigny fin 2012.

Cela permettra de mettre en œuvre une coopération entre ces deux métropoles dans les domaines de l'économie, de l'enseignement supérieur/Université, de la santé et plus généralement au HUB ferroviaire lyonnais qui prendra de plus en plus d'importance.

../..

2^{ème} point : Les problèmes que ne manque pas de poser un tracé POCL Ouest-Sud concernant son coût, sa rentabilité et l'environnement.

Il semble que l'on peut douter des hypothèses du nombre de voyageurs.

Un certain nombre d'entrepreneurs ne prennent plus la liaison ferroviaire Montluçon/Paris et préfèrent voyager en voiture.

Une importante population de la Creuse, de l'Indre et du Cher seront à même d'abonder le nombre de voyageurs.

On ne peut ignorer que le projet TRANSLINE, Boulevard de l'Europe, devrait être intégré dans ce projet et qu'une partie du parcours serait commun avec TRANSLINE, d'où une économie pour TRANSLINE et pour la ligne Ouest-Sud.

Un autre élément important concerne l'environnement. On parle de couper la Forêt de Tronçais en deux.

Comment a-t-on fait pour réaliser l'A 71 qui l'évite complètement ? Il y a forcément des solutions à trouver.

Le 3^{ème} point que je souhaite évoquer concerne notre bassin économique de MONTLUCON.

Je reprendrai les chiffres INSEE parus dans La Montagne du 21 Novembre 2011 et qui ne prennent malheureusement pas en compte la commune de Commentry.

La Communauté de Communes de Commentry/Néris-les-Bains fait partie intégrante de la zone d'influence économique de notre agglomération.

Aussi, nous arrivons à une population de 88 503 habitants et 35 493 emplois, ce qui place notre agglomération devant Vichy et nous conforte dans notre position de 2^{ème} pôle économique régional Auvergne.

S'agissant des coûts, si le tracé envisagé n'est pas proche de notre agglomération, il faudra de toute façon réhabiliter et électrifier la ligne Montluçon-Vierzon, qui, je le rappelle, fonctionne avec des motrices thermiques sur une voie unique et en déshérence.

En résumé, ce qu'attendent les chefs d'entreprises de cette ligne POCL :

- ↪ Une reconnaissance de la Région Auvergne et de son potentiel économique qui nécessitent une gare Auvergne au Nord de Clermont-Ferrand, entre Vichy et Moulins,
- ↪ Des trajets Montluçon/Paris et Montluçon/Lyon en moins de deux heures avec un coût de trajet acceptable,
- ↪ Une connexion avec une gare Orly-Sud permettant les accès aux TER Franciliens et aux TGV nationaux avec leurs connexions européennes existantes,
- ↪ Une connexion aux grandes plateformes aériennes Roissy - Orly - Lyon Saint-Exupéry,
- ↪ Des cadences LGV permettant ces accès en moins de deux heures avec des horaires permettant si possible des allers-retours à la journée.

Nos chefs d'entreprises affirment haut et fort ne pouvoir attendre 2025 pour avoir des liaisons ferroviaires compatibles avec l'activité économique du 2^{ème} bassin économique d'Auvergne.

Il faut d'urgence réhabiliter les liaisons Montluçon/Paris et Montluçon/Lyon. Le système ferroviaire actuel **ne fonctionne plus** dans notre bassin

En conclusion, il me paraît évident que la recherche de la meilleure solution n'est pas encore trouvée, mais qu'elle ne pourra se faire sans prendre en compte les contraintes économiques de nos bassins de l'Allier et passera forcément par une irrigation équitable de nos villes du Bourbonnais et de Clermont-Ferrand.

Si ce projet constitue une opportunité pour les autres villes, il est aussi une nécessité INCONTOURNABLE pour MONTLUCON.

Ceci paraît être possible avec une desserte équilibrée le long des deux axes Clermont-Vichy-Moulins et Montluçon-Bourges.

Je vous remercie.

23.11.2011